



## **DÉLIBÉRATION**

Nombre de conseillers en exercice : 84  
Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 62  
Nombre de procurations : 12  
Nombre de votants : 74  
Date de la convocation : 23 juin 2021  
Date de publication : 07 juillet 2021

### **GRAND DOLE**

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe  
BP 458 – 39109 DOLE CEDEX  
Tel 03.84.79.78.40  
Fax 03.84.79.78.43  
info@grand-dole.fr  
www.grand-dole.fr

#### **Référence**

N°GD 64/21

#### **Objet**

Programmation du Contrat de Ville 2021

#### **Secrétaire de séance**

Claire BOURGEOIS-  
RÉPUBLIQUE

#### **Rapporteur :**

Jean-Baptiste GAGNOUX

#### **Délégués présents (titulaires et éventuellement suppléants) :**

P. Antoine, D. Bernardin suppléé par S. Duthu, M. Berthaud, A. Borneck, C. Bourgeois-République, S. Calinon, S. Champanhet, J.P. Chapin, G. Chauchefoin, C. Chautard, B. Chevaux, J.L. Croiserat, J.M. Daubigney, F. David, C. Demortier, A. Diebolt suppléé par A. Noirot, G. Fernoux-Coutenet, J.P. Fichère, J.B. Gagnoux, T. Gauthray-Guyenet, D. Gindre, N. Gomet, O. Gruet, B. Guerrin, H. Guibelin, M.R. Guibelin, M. Hoffmann, P. Jacquot suppléé par S. Kedziora, G. Jeannerod, N. Jeannet, C. Labourot, O. Lacroix, J.P. Lefèvre, J.L. Legrand, J. Lepetz, I. Mangin, S. Marchand, C. Mathez, A. Mathiot, M. Mbitel, O. Meugin, D. Michaud, C. Millier, M. Mirat, C. Monneret, J. Pannaux, A. Pernoux, L. Rabbe, J.M. Rebillard, C. Riotte, J.C. Robert, J.Y. Roy, T. Ryat, E. Saget, P. Sancey, J.M. Sermier, G. Soldavini, J. Stolz, D. Troncin, P. Verne, P. Viverge, J. Zasempa.

#### **Délégués absents ayant donné procuration :**

A. Callegher à C. Monneret, I. Delaine à C. Bourgeois-République, A. Douzenel à M. Mbitel, F. Dray à M. Mirat, D. Germond à J.B. Gagnoux, I. Girod à P. Antoine, A. Hamdaoui à A. Borneck, P. Jaboviste à M. Berthaud, L. Jarrot-Mermet à N. Gomet, C. Nonnotte-Bouton à J.P. Fichère, J. Péchinot à S. Champanhet, F. Rigaud à J.M. Daubigney.

#### **Délégués absents non suppléés et non représentés :**

P. Blanchet, J.L. Bonin, J.P. Cuinet, G. Ginet, J. Gruet, M. Henry, C. Jeanneaux, J. Lagnien, E. Pauvret, H. Prat.

Le Contrat de Ville 2021 s'inscrit dans une démarche intégrée devant tenir compte des enjeux de développement économique, de développement urbain et de cohésion sociale. Fixé pour une période initiale de 6 ans (2015/2020), il a été prorogé jusqu'en 2022. Le Contrat de Ville fixe le cadre des futurs projets de renouvellement urbain et prévoit l'ensemble des actions à conduire pour favoriser la bonne articulation entre ces projets et le volet social de la Politique de la Ville.

L'Etat et ses établissements publics, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, la Ville de Dole, le Département du Jura et la Région Bourgogne Franche-Comté, ainsi que les acteurs institutionnels (organismes de protection sociale, acteurs du logement, acteurs économiques) et l'ensemble de la société civile, en particulier les associations et les habitants des quartiers prioritaires, sont parties prenantes de la démarche contractuelle à chacune de ses étapes.

Le Contrat de Ville s'appuiera sur trois axes :

- **Axe 1 : Cohésion sociale :**  
Ces actions visent à réduire la pauvreté, à tisser du lien social, à renforcer la solidarité entre les générations. Elle vise aussi l'exercice de la citoyenneté et l'égalité réelle d'accès au droit.
- **Axe 2 : Cadre de vie et renouvellement urbain**  
Ces actions visent à améliorer de façon concrète et visible la vie quotidienne des habitants des quartiers prioritaires.
- **Axe 3 : Emploi et développement économique**  
Ces actions visent notamment à réduire l'écart entre le taux d'emploi des quartiers Politiques de la Ville et les autres territoires notamment pour le public jeune.

Il est proposé de passer des conventions avec les structures suivantes dans le cadre de la programmation du Contrat de Ville 2021 :

PILIER	ORGANISME	ACTIONS	GD DOLE	ETAT	Région BFC
<b>1. COHESION SOCIALE</b>					
1	CCAS	PRE	26 800 €	42 000 €	0 €
2	OLDG	CLAS	1 500 €	2 000 €	0 €
3	OLDG	Santé Bien Etre	2 500 €	3 000 €	0 €
4	OLDG	Accès à la culture	1 500 €	1 500 €	0 €
5	OLDG	Accès à l'informatique	2 500 €	1 000 €	3 000 €
6	OLDG	Conseil citoyen	1 000 €	1 000 €	0 €
7	OLDG	Les estivales du quartier	3 500 €	0 €	5 000 €
8	OLDG	Support de communication	1 000 €	0 €	0 €
9	OLDG	Permanences aux habitants	31 000 €	0 €	0 €
10	FEMMES DEBOUT	Sociolinguistique	7 000 €	7 000 €	5 000 €
11	FEMMES DEBOUT	Accès aux droits	8 000 €	5 000 €	0 €
12	FEMMES DEBOUT	Self Défense	2 000 €	0 €	0 €
13	FEMMES DEBOUT	violences faites aux femmes	10 500 €	0 €	0 €
14	LPD	Chantier jeunes	3 000 €	2 000 €	0 €
15	LPD	Animation aux pieds d'immeubles	2 242 €	1 500 €	3 000 €
16	LPD	La ferme à la ville	4 000 €	3 000 €	2 000 €
17	CITE JEUNES	C'est par un prisme	4 000 €	2 500 €	0 €
18	CITE JEUNES	Acteur d'un jour	3 000 €	2 500 €	0 €
19	JARDINS FAMILIAUX	Fête des jardins	700 €	0 €	0 €
20	MATERNELLE ST EXUPERY	Santé	1 200 €	0 €	0 €
21	MATERNELLE ST EXUPERY	Projet nature	3 446 €	0 €	0 €
<b>Sous chapitre pratique sport COHESION SOCIALE</b>					
22	REGIE DE QUARTIER	Parcours de santé	4 500 €	4 000 €	0 €
23	LPD	Le vendredi soir c'est sport	2 000 €	1 500 €	0 €
24	DOLE ATHLETIC CLUB	Athlé forme	1 300 €	0 €	0 €
25	AVIRON CLUB	Maison sport santé	4 000 €	3 000 €	0 €
<b>2.CADRE DE VIE ET HABITAT</b>					
26	OLDG	GRL	2 000 €	1 000 €	3 000 €
27	REGIE DE QUARTIER	Recyclerie Mesnils Bike	4 500 €	0 €	4 000 €
28	REGIE DE QUARTIER	Jardins partagés et familiaux	6 000 €	0 €	4 000 €
29	REGIE	Porte à porte encombrants	4 000 €	500 €	3 000 €
30	DOLE ENVIRONNEMENT	Sensibilisation Environnement	2 737 €	2 500 €	0 €
<b>3. EMPLOI DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE</b>					
31	ADIE	Création d'activité.	1 000 €	500 €	0 €
32	COOPAGIR	Reprise d'activité pour les femmes	3 000 €	9 000 €	5 000 €
33	JURA SERVICE	Objectif emploi	2 000 €	1 000 €	0 €
34	JURA SERVICE	Accompagnement dématérialisation	2 000 €	1 000 €	3 000 €
35	ROUE DE SECOURS	Bouger vers l'emploi	3 000 €	3 000 €	0 €
<b>TOTAUX</b>			<b>162 425 €</b>	<b>106 000 €</b>	<b>40 000 €</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** les dispositions des conventions à passer avec les associations et le Centre Social Olympe de Gouges (géré par la Ville de Dole) ci-dessus au titre de l'année 2021 pour les financements de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole suivant le modèle ci-annexé,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer les conventions, ainsi que tous les documents se rapportant à cette opération.

Fait à Dole,  
Le 29 juin 2021,  
Le Président, Jean-Pascal FICHÈRE,

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle Moyens Ressources / Direction des Finances
- Pôle AAT / Direction de l'Urbanisme et de l'Habitat
- Pôle Actions Sociales / Politique de la Ville
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Associations concernées

